



MAIRIE DE ST MICHEL DE ST GEOIRS
1550 Route de La Forteresse
38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS



mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/06/2017

L'an deux mil dix-sept et le 15 juin, le Conseil Municipal de la Commune de ST MICHEL DE ST GEOIRS, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël MABILY, Maire.

Date de la convocation : **06 juin 2017**

Membres présents : **Mesdames Messieurs Joël MABILY, Gérard CHAMPON-VACHOT, Richard COLLET, Gilles RAMEL, Nathalie CHILLIARD, Christophe MABILY et Céline SCALVINI.**

Membre absente excusée : **Madame Angélique RIBOLZI**

Pouvoir (1) : **Madame Angélique RIBOLZI à Madame Nathalie CHILLIARD**

Secrétaire de séance : **Monsieur Richard COLLET**

ORDRE DU JOUR

Le Maire ouvre la séance et interroge le Conseil Municipal sur le procès-verbal du 11 mai 2017, aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents et l'ordre du jour est abordé.

Réflexion sur la création d'une aire de jeux

L'équipe municipale s'est rendue sur le terrain en dessous de l'école maternelle. Compte tenu de la configuration du lieu les élus décident de se donner le temps pour étudier la possibilité d'implantation de celle-ci.

Démission

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Christian BARRAL-BARON, élu le 23 Mars 2014 en qualité de Conseiller Municipal de la Commune de Saint Michel de Saint-Geoirs, a présenté, par courrier reçu le 24 mai 2017, la démission de son mandat de Conseiller Municipal. Le Maire fait lecture de ce courrier à l'assemblée.

Monsieur le Préfet de l'Isère a été informé de cette démission en application de l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral «le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Madame Céline SCALVINI est donc appelée à remplacer Monsieur Christian BARRAL-BARON au sein du Conseil Municipal, l'effectif sera dorénavant de 8 Conseillers Municipaux.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence.

Délibération 2017/13

Objet : Demande subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour des travaux de sécurisation voirie - 2018 –

Le Maire explique à l'assemblée que des travaux d'élargissement de voies pour sécuriser la circulation route de St-Geoirs VC n° 5 et chemin des Arêtes VC n° 4 sont nécessaires.

Un bilan chiffré a été effectué. L'estimation des travaux est de l'ordre de : 58 042,50 euros HT

La commune de ST MICHEL DE ST GEOIRS, n'est pas en mesure d'assumer le financement intégral de ces travaux, qui cependant sont indispensables.

Le Maire propose à l'assemblée de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, et après en avoir délibéré,

- **APRES** avoir pris connaissance du devis
- **APPROUVE** la proposition de travaux à réaliser pour un montant estimé à 58 042.50 € H.T.,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental de l'Isère, les aides et subventions nécessaires,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes démarches administratives en ce sens.

Rénovation salle de bain logement n° 1

Devis

- Etablissement RIONDET de Saint Hilaire de la Côte : 4 105,67 € HT à rajouter à ce montant environ 150 euros pour l'achat du sol en PVC et éventuellement une frise en faïence.

- S.A.R.L BARATIER Vincent de Saint Siméon de Bressieux : 5 570,00 € HT

Après avoir pris connaissance des devis le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir l'établissement RIONDET.

Réfection Mairie et salle du Conseil

Devis avec revêtement PVC dans salle du Conseil

- S.A.R.L Daniel FILEPPI de Voiron : 13 716,00 € HT

Devis avec lames plastiques clipsées dans salle du Conseil

- Eurl DICO de Saint Hilaire de la Côte : 9 210,00 € HT

Devis avec récupération du plancher en chêne existant dans salle du Conseil

- S.A.R.L Daniel FILEPPI de Voiron : 12 813,00 € HT

- Eurl DICO de Saint Hilaire de la Côte : 10 020,00 € HT

Après avoir pris connaissance des devis le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir Eurl DICO pour le devis d'un montant de 10 020,00 € HT.

Remplacement porte Usine

Devis S.A.R.L MENUISERIE PROPONNET de Beaurepaire

- porte garage enroulable motorisée marque Profalux 2 651,67 € HT ou
- porte sectionnelle Villa la Toulousaine motorisée 3 089,36 € HT ou
- porte sectionnelle Villa à déplacement latéral motorisée 3 428,64 € HT ou
- porte garage déplacement latéral sapin du Nord 2 200,74 € HT

Devis S.A.R.L VICAT MENUISERIE VITRERIE de Saint Siméon de Bressieux

- porte de garage en bois exotique 2 850,00 € HT

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des devis, les élus décident de retenir à l'unanimité la S.A.R.L MENUISERIE PROPONNET pour le devis d'un montant de 2 200,74 € HT

QUESTIONS DIVERSES

Voirie

Monsieur le Maire informe l'assemblée des travaux de voirie restant à faire sur l'année 2017. Une consultation a été faite à l'entreprise Gachet, ceci dans le but de réduire le coût en récupérant la terre des travaux en cours pour la confection d'un mamelon en bordure de la route de St Geoirs.

- Route de St Geoirs 2550,00 € HT
- Confection cunette en bordure de la RD132 à proximité de la propriété de Monsieur Durand Ginet Gris 4 302,00 € HT

Monsieur Richard COLLET explique que Monsieur et Madame DIJON se plaignent de la vitesse des véhicules devant chez eux. Le Conseil Municipal propose l'installation du radar pédagogique lors de la prochaine période.

La séance est levée à 23h20